

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à b. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On sait fort bien que, sans les événements de Paris, l'emprunt de deux milliards et demi était chose faite. Il devait être émis à 5 0/0 sur les cinq grands-marchés de Londres, Amsterdam, Bruxelles, Vienne et Paris. Il ne faut malheureusement pas songer pour le moment à cette combinaison. Commençons par payer les 500 millions que l'on sait et dont le versement doit nous permettre de reprendre tous les forts et toutes les positions autour de la capitale.

Si nous en croyons un bruit qui se serait accrédité dans les couloirs de la Chambre, vers la fin de la soirée de mardi, l'emprunt de 500 millions en question serait conclu sur des bases que nous aurons lieu d'expliquer prochainement.

Voici une nouvelle qui intéresse au plus haut point Versailles et la France.

Ordre a été donné de commencer immédiatement les travaux nécessaires à la formation d'une nouvelle gare de l'Ouest à Versailles.

L'emplacement choisi est à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses.

La gare nouvelle n'aura pas le caractère d'une construction provisoire, mais bien d'un établissement définitif. Elle doit aider au mouvement des voyageurs et des marchandises qui devient trop important pour les seules gares des rives droite et gauche et des Chantiers.

La formation de la gare des Suisses veut dire bellement : « l'Assemblée est pour longtemps installée à Versailles. »

MM. Pierrard, directeur, et Coindard, secrétaire général des chemins de fer de l'Ouest, ont quitté hier Versailles pour Rouen, où sont installés les bureaux de la Compagnie.

Les terrasseurs ont commencé hier aussi les travaux de la nouvelle gare, où sera installé le grand service des marchandises dirigées sur Versailles et Paris.

Ajoutons que les gares de Versailles actuellement en exploitation ne cesseront pas d'être à la disposition du public, et que les trains pour voyageurs seront multipliés autant que besoin sera.

LES DÉLÉGUÉS DE LYON.

Nous empruntons au *Rappel* les détails qu'il publie sur la mission des délégués de Lyon à Versailles :

« Des membres du conseil municipal de Lyon ont été délégués auprès du Gouvernement de Versailles et de la Commune de Paris, d'abord pour rapporter à leurs concitoyens une appréciation exacte de la situation, puis pour tenter, au nom de la seconde ville de France, une conciliation qui mette fin à la guerre civile dans la première.

« Les honorables délégués ont été reçus mardi par M. Thiers. Ils ont été reçus par la Commune le lendemain.

« Mardi soir, dans la séance de l'Union républicaine, M. Férouillat, l'un d'eux, a rendu compte de leur démarche à Versailles.

« Ils ont été accueillis par le chef du Pouvoir exécutif avec beaucoup d'égards.

« M. Thiers leur a renouvelé énergiquement deux déclarations qu'il a déjà faites plus d'une fois : Quant à lui, il maintiendra la République aussi longtemps qu'il sera au pouvoir ; — quant à l'Assemblée, il répond qu'elle n'a pas la pensée de devenir jamais Constituante.

« Les affirmations de M. Thiers sur ces deux points ont été si catégoriques, que les délégués ont cru devoir envoyer à Lyon, pour les constater, une dépêche destinée à la publicité.

« Les délégués de Lyon ont posé à M. Thiers la question de la loi municipale qui vient d'être votée.

« M. Thiers a répondu que, selon lui, il fallait d'autant plus armer le pouvoir dans une République, que l'ordre y était plus difficile à maintenir, surtout au commencement. Mais la loi n'était qu'une loi provisoire, et il a laissé entendre qu'il y voyait lui-même des améliorations possibles.

« En ce qui touche l'amnistie, M. Thiers a exprimé le regret que sa circulaire aux préfets ait paru restreindre ses premières promesses aux délégués de la Ligue : dans sa pensée, les combattants auraient, après la lutte, non-seulement la vie, mais la liberté sauve. Il n'a fait que deux réserves : l'une pour les assassins de Clément Thomas et Lecomte, l'autre pour les généraux de la Commune.

« Le sauf-conduit des délégués de Lyon porte qu'ils se rendent à Versailles « pour mission. »

« Les délégués, après avoir été entendus par la Commune, comptent retourner à Versailles avant de repartir pour Lyon. »

La journée du 18.

Les insurgés, qui paraissent avoir renoncé au système des sorties, ont développé leurs moyens de défense en établissant une batterie dans le cimetière d'Asnières. De notre côté, nous avons mis immédiatement en état de défense le château de Bécon, et, sans sortir de nos lignes, nous pouvons désormais battre le seul passage de la Seine qui reste aux insurgés.

Le Mont-Valérien a des vues sur Asnières, mais on sent que nous sommes tenus à beaucoup de modération vis-à-vis des villages occupés ; il est impossible de rendre une population responsable.

La population de Boulogne-sur-Seine a fait une démarche auprès de M. Thiers pour obtenir son ravitaillement par nos lignes ; il est probable qu'on lui accordera la faculté de communiquer avec Saint-Cloud ; mais il est urgent qu'elle se garde elle-même en nous gardant, ou qu'elle se replie sur nos postes de la place d'Armes en nous annonçant par ses sentinelles l'arrivée des insurgés. C'est une solidarité nécessaire ; elle tournera au profit des Boulonnais. Si tous les villages qui sont entre nos avant-postes et les fortifications font cause commune avec l'ennemi par le seul fait de leur abstention, nous nous voyons dans la nécessité de ne point leur accorder le bénéfice de nos lignes de communication.

Les batteries de pièces de marine du Point-du-Jour ont ouvert leur feu sur Sèvres, et ce village, déjà si maltraité par l'ennemi, est désormais en butte aux projectiles des insurgés. La nouvelle manufacture est un point de mire facile pour le Point-du-Jour ; nous avons là des postes dont nous

diminuerons l'importance jusqu'au moment très-proche où la batterie de Breteuil pourra contre-battre les pièces de marine avec un calibre égal.

Nous devons reconnaître qu'il y a un ensemble dans le plan de défense des insurgés : des hommes auxquels on ne saurait refuser l'audace et l'habileté dirigent ces masses armées ; le mouvement n'est plus essentiellement parisien, il est devenu cosmopolite, et les ministres étrangers qui sont restés sympathiques à notre malheureux pays constatent avec tristesse que les aventuriers de tous les pays, artisans jurés des révolutions européennes, se sont donné rendez-vous à Paris. Les uns ont appris la guerre avec Rosas, les autres avec Garibaldi, ceux-ci avec les fédéraux, ceux-là avec John Davis.

Paris porte le poids de sa grandeur ; la ville universelle devient la proie des aventuriers du monde ; un Polonais taré est général en chef ; un Américain d'occasion est le Carnot de l'insurrection, et l'ouvrier parisien n'est plus le vrai coupable, c'est l'écume du monde qui monte à la surface.

Des mesures d'attaque et de défense d'un grand intérêt ont été prises au point de vue de l'artillerie ; mais nous devons rester très sobres de renseignements de cette nature, et ce n'est pas pour satisfaire la curiosité du public que nous voulons enfreindre les limites que nous assignent la prudence et la modération. (Le Gaulois.)

Le blocus de Paris est aujourd'hui complet. Il prend la Seine comme ligne d'investissement, et ne laisse aux assiégés que la partie comprise entre l'enceinte et le fleuve. La Commune semble accepter le combat sur ce terrain, dit le *Soir*, puisque depuis deux jours elle laisse la libre sortie de Paris à tous les individus qui ne se trouvent pas compris dans la catégorie des hommes de 19 à 40 ans.

Les insurgés vont établir une batterie sur l'Arc-de-Triomphe.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Quelques troubles ont eu lieu le 18 à Bordeaux ; l'ordre est actuellement tout-à-fait rétabli.

— Les insurgés, même prisonniers, ne sont pas faciles à mener, quand bien même ce serait à Belle-Isle ; les 1,500 fédérés qui ont quitté Versailles lundi soir pour être dirigés sur la Bretagne, ont été mis dans différents compartiments du chemin de fer. Pendant le trajet, un des soldats chargés de surveiller ces hommes fut pris par eux, désarmé, égorgé et jeté par la portière.

Le soldat était un simple mobile. Arrivés à la station, les gardiens de la paix, chargés de la surveillance des compartiments voisins, reconquirent les auteurs du crime.

Une fois débarqués à Belle-Isle, les prisonniers furent saisis, collés au mur et fusillés. Dans les douze figuraient huit soldats du 88^e de ligne qu'on avait reconnus. Les quatre autres étaient de simples gardes nationaux.

— La Commune de Paris a commencé à mettre en usage les métaux précieux qu'elle a réquisitionnés.

« Quelques pièces de cinq francs ont fait leur apparition.

« La face de ces pièces porte l'hercule appuyé sur deux femmes, comme les pièces de la première Révolution.

« Le revers, une couronne de chêne avec cette légende : Commune de Paris, Liberté, Egalité, Fraternité, Justice.

« Le module des pièces a été un peu changé, elles sont un peu plus larges et moins épaisses. »

— D'après le *Journal d'Agriculture*, on évalue à 450,000 le nombre des personnes parties de Paris depuis le 20 mars.

— M. Rochefort père est mort la semaine dernière à Paris, dans son domicile, 210, faubourg Saint-Antoine.

L'enterrement a été purement civil.

M. Rochefort père était légitimiste. Il a collaboré pendant quelque temps au *Drapeau blanc* de Martainville.

— M. Pierre Leroux qui vient aussi de mourir, est né à Paris en 1798. Il commença ses études à Charlemagne et les termina à Rennes. D'abord typographe et correcteur d'épreuves, il prit avec M. Dobois, son ancien condisciple, une part active à la fondation du *Globe*, en 1853, et devint dès lors le collaborateur de MM. de Broglie, Guizot, Cousin et Jouffroy.

D'abord partisan des doctrines du saint-simonisme, il ne tarda pas à se séparer de l'église du Père Enfantin. Collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, il fonda en 1841 la *Revue indépendante*. L'ouvrage capital de M. Pierre Leroux est un livre intitulé : *De l'Humanité, de son principe et de son avenir*.

Nommé en 1848 à l'Assemblée nationale par le département de la Seine, il y vota constamment avec la montagne et fut réélu à la Législative. Après le 2 décembre, M. P. Leroux renonça à la politique et se réfugia à Jersey, puis à Lausanne.

Un des importants ouvrages de ce philosophe socialiste est une remarquable traduction du *Werther* de Goethe.

— Le 19 avril a commencé l'évacuation de la maison centrale de Poissy : on a dirigé un premier convoi de 57 condamnés sur la maison de Gaillon (ligne de Rouen).

Ce transfèrement est une opération délicate qui s'est accomplie avec toutes les précautions voulues. Avant le jour, les condamnés désignés ont été conduits par les gardiens de la prison, aidés par une compagnie armée des anciens sergents de ville, jusque dans la gare aux marchandises, qui est distante de trois cents mètres de là ; ils ont été installés dans des wagons spéciaux peints en vert avec cette inscription : *Ministère de l'intérieur, service des prisons*. Ces voitures prennent jour par le haut et la surveillance en est faite par un couloir longitudinal.

Une fois garantis de leurs sombres voyageurs, ces wagons sont attelés au premier train en partance et détachés ensuite à la gare d'arrivée.

Ces départs doivent se succéder chaque jour jusqu'à l'évacuation complète des neuf cents condamnés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

A Angers, le service funèbre pour les soldats morts pendant la guerre a été célébré en présence d'un grand concours de fidèles.

La cathédrale, nous dit l'*Union de l'Ouest*, était envahie de bonne heure, et ce n'est qu'à force de surveillance intelligente et bien ordonnée, que l'on a pu conserver libre la place réservée aux autorités. Tant de pères, de mères, de sœurs, tant d'amis avaient le désir et le besoin de s'associer à la grande prière catholique pour les morts ! Le préfet, la cour ayant à sa tête le premier président, le procureur général et les présidents de chambres ; les tribunaux ; les fonctionnaires de tout ordre ; l'état-major de la place ; un nombre considérable d'officiers de toutes armes et de tous grades, armée régulière, mobiles et garde nationale mobilisée ; beaucoup de simples soldats, la plupart convalescents sortis de nos ambulances, et derrière eux, en habits de deuil, une foule, nous pouvons le dire sans exagération, comme on n'en voit guère aux fêtes les plus solennelles. Telle était l'assistance.

Dans la nef, se détachait, au milieu des tentures de deuil qui enveloppaient l'église entière, un immense catafalque orné du drapeau national.

Un détachement de dragons et un autre d'infanterie de ligne formaient la baie autour du catafalque et jusqu'au pied du sanctuaire. La musique de l'École des Arts, placée dans le chœur avec tous les élèves de l'École, s'est fait entendre à plusieurs reprises, et a mérité les remerciements que Monseigneur lui exprimait après la cérémonie.

Mgr Freppel officiait pontificalement, en présence de Mgr Percher, et assisté au chœur par tout le Chapitre, le clergé de la ville et le grand séminaire.

Entre la messe et l'absoute qui a terminé la cérémonie, Monseigneur a prononcé un discours que nous pouvons donner dès aujourd'hui à nos lecteurs. Il sera lu, certainement, comme il a été écouté, avec une émotion qui s'est traduite par des larmes, au milieu de cet immense auditoire.

Et nous le disons en terminant : ceux qui ne savent pas prier sont à plaindre ! Ceux qui ne sentent pas que la religion est l'un des éléments du patriotisme, et ceux qui rêvent une patrie sans Dieu, sont à plaindre !

Pour nous, qui croyons en Dieu et à la France, nous prions pour nos morts et nous espérons, comme l'a dit magnifiquement notre évêque, que de leur sang versé pour la patrie sortira, forte et florissante, une France nouvelle, qui renouera la chaîne, hélas ! interrompue de notre glorieuse destinée nationale.

Vox in Rama audita est : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.

Une voix a été entendue dans Rama, la voix de Rachel pleurant ses fils et ne voulant pas être consolée parce qu'ils ne sont plus. (Jérémie, xxxi, 15.)

Mes très-chers frères,

Cette voix d'une mère qui pleure ses fils, parce qu'ils ne sont plus, c'est aujourd'hui la voix de la France, c'est la voix de l'Église versant des larmes sur leurs enfants tombés victimes d'une guerre désastreuse. Eh ! comment ne pas les regretter ? Comment ne pas pleurer sur eux ? Ils étaient partis il y a quelques mois, ces braves jeunes gens, la fleur de nos campagnes, l'orgueil de nos cités ; ils avaient quitté sans faiblesse le village natal, le toit paternel, les lieux témoins de leur enfance, ces lieux si chers à tout cœur bien né, ces lieux, hélas ! qu'ils ne devaient plus revoir ; ils avaient quitté ces lieux, emportant avec eux les bénédictions de leurs pères et de leurs mères, les vœux de leurs frères et de leurs sœurs. Après des fatigues et des privations sans nombre, ils étaient allés, ces jeunes hommes, là où les appelaient Dieu et la patrie, là où les attendaient les souffrances et la mort. Et maintenant, agenouillés sur la tombe de leurs enfants, la religion et la patrie, ces deux mères si tendres et si aimantes, y déposent tour-à-tour le tribut de leurs regrets et de leurs larmes. Empruntant à ses livres saints leurs accents les plus plaintifs,

la religion s'écrie, à l'exemple de David : *Ceciderunt fortes* : ils sont tombés, tes forts, ô France ! ils sont tombés, tes braves. Ah ! ils étaient beaux, tes enfants, *amabiles et decori* ; ils étaient plus rapides que les aigles, plus forts que les lions, *Aquilis velociore, leonibus fortiores*. Comment donc sont-ils tombés, tes braves ? *Quomodo ceciderunt fortes* ? Et mêlant ses larmes à celles de la religion, la patrie à son tour élève la voix : elle pleure ses fils moissonnés dans les combats, comme cette mère qui fatiguait de ses sanglots les échos de Rama, et qui restait inconsolable parce que ses enfants n'étaient plus : *Rachel plorans filios suos et noluit consolari quia non sunt*.

Mais non, nous ne sommes pas inconsolables, M. T.-C. F., parce qu'il nous reste, pour nous consoler, les deux grandes choses qui soutiennent l'homme éprouvé par la perte de siens : le souvenir de ce qu'ils ont fait, et l'espérance de ce qu'ils sont devenus.

Le souvenir de ce qu'ils ont fait. Ah ! sans doute, la victoire n'a pas couronné leurs efforts ; ils n'ont pas été ensevelis dans le triomphe, comme ils auraient pu l'espérer ; et, quelque généreux qu'il ait été, leur sacrifice n'a pas réussi à nous préserver des conséquences d'une défaite. Mais sur cette terre, où les meilleurs ne sont pas toujours les plus heureux, le mérite ne se mesure pas au succès, non plus que la force n'est synonyme du droit ; et, comme l'a dit l'un des écrivains qui ont marqué davantage dans notre littérature nationale, il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires. Jamais, peut-être, armée française n'a fait de plus grandes choses dans des conditions moins favorables. Mal vêtus, mal nourris, mal dirigés, — je puis le répéter puisque tout le monde l'a dit, — ces soldats improvisés ont tenu tête aux meilleures troupes de l'Europe, supportant sans se plaindre la fatigue et le dénuement, suppléant par le courage au défaut d'expérience, et regardant la mort en face sans défaillance ni crainte. Certes il n'y a pas de déshonneur à succomber de la sorte ; et si la France désorganisée et surprise avait pu être sauvée, c'est par de tels hommes qu'elle l'eût été.

Dans le récit de ces dévouements dignes de résultats plus heureux, l'Anjou a le droit de revendiquer une des premières places. Non, mon cœur d'évêque ne me trompe pas sur la part qui nous revient ; je ne suis que juste en vous rappelant que trente mille de vos enfants ont combattu sous les drapeaux de la patrie, et que l'armée n'a pas compté dans son sein de chefs plus intrépides ni de soldats mieux disciplinés. Aussi, est-ce avec une légitime fierté que vous pourrez enregistrer dans les fastes de votre histoire, pourtant si riche en hauts faits, les noms d'Arthenay, d'Orléans, de Bretoncelles, de Monnaie, de Villersexel, et les journées déjà lointaines de Reichshoffen et de Gravelotte, auxquelles il n'a manqué, pour devenir des victoires, que la prévoyance et le nombre.

Et ce qui me touche, M. T.-C. F., ce qui m'émeut, quand je parcours ces pages glorieuses que le sacrifice vient d'écrire au milieu de nous, c'est que toutes les classes de la société s'y trouvent également représentées. Ils s'étaient levés au premier appel, ils ont marché côte à côte, avec un égal entrain : l'ouvrier et le patron, le fermier et le propriétaire, le descendant des Croisés et l'enfant du peuple. Soldats de l'armée régulière, mobiles et mobilisés, zouaves pontificaux ou volontaires de la Vendée, nous les avons vus se confondre dans les rangs sans distinction d'origine, et rivaliser d'ardeur pour le triomphe d'une même cause. C'est pourquoi nous les associons aujourd'hui dans un deuil commun ; nous honorons d'un même souvenir toute cette liste funèbre où les noms des La Frégeolière, des Mieulle, des Brissac viennent se mêler à ceux des Arnault, des Follenfant, des Demazure, des Rigault, des Belon et de tant d'autres que je voudrais pouvoir citer tout haut de cette chaire, pour leur payer, au nom de la religion, le tribut de l'admiration et de la reconnaissance. Ah ! puissent les pères s'inspirer de l'exemple des fils ! Puisse cette union de toutes les classes, cimentée sur les champs de bataille, se prolonger dans la vie civile et devenir un gage de paix et de concorde pour notre chère et malheureuse patrie !

Où, n'en doutons point, de tels sacrifices ne resteront pas stériles. Tertullien disait des martyrs

de la foi que leur sang était une semence de chrétiens : *sanguis martyrum, semen christianorum*. Le sang de ces généreuses victimes sera également une semence féconde, d'où Dieu saura tirer des éléments de force et de vie pour la régénération de notre pays. La foi et le patriotisme refloriront sur leur tombe, et leur cendre bénie fera germer des héros. Si c'est, en effet, une loi de l'humanité, que les fautes appellent l'expiation et que l'expiation prépare le salut, que n'avons-nous pas à espérer de la vertu purifiante de ce sang librement versé ? Il en sortira des générations nouvelles, trempées à l'école du malheur, instruites par l'expérience du passé, et toutes prêtes à réparer les ruines du présent pour asseoir sur des bases solides l'édifice de l'avenir.

Aussi bien, est-ce du meilleur et du plus pur de son sang que la France a versé en perdant ces jeunes hommes dont nous honorons la mémoire. Car si nous cherchons des consolations dans le souvenir de ce qu'ils ont fait, nous en trouvons également dans l'espérance de ce qu'ils sont devenus.

Il y a quelques mois, les murs de cette cathédrale étaient témoins d'un spectacle dont le souvenir ne s'effacera pas de mon âme. Avant d'affronter les hasards de la guerre, ils étaient venus en grand nombre, ces enfants de l'Anjou et de la Vendée, ils étaient venus s'agenouiller au pied des autels, pour prier Dieu de bénir leurs armes et de leur accorder, sinon la victoire, du moins la force d'accomplir leur devoir jusqu'au bout et sans défaillance. Et je les exhortais à se montrer dignes de leurs pères, à ne pas oublier ce que la foi religieuse ajoute de vigueur et d'énergie au sentiment patriotique. Ils ont tenu ce qu'ils promettaient, et leurs convictions chrétiennes ne se sont pas démenties un instant. J'en ai pour preuve ces relations si touchantes qui me sont parvenues de tous les points de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, et qui me les montraient accomplissant leurs devoirs religieux sans fanfaronnerie ni faiblesse. Soit qu'une balle ennemie vint les frapper sur un champ de bataille, soit que la maladie les reînt cloués sur un lit de souffrances, on les voyait supporter ces cruelles épreuves avec une résignation toute chrétienne ; et à leur heure dernière le nom du divin Rédempteur venait se placer sur leurs lèvres à côté du nom de leur père et de leur mère ! C'est pourquoi mon cœur est animé d'une douce confiance au sujet de leur avenir éternel ; et si pour quelques-uns d'entre eux l'œuvre de la purification suprême n'est pas complète, j'espère, ah ! j'espère fermement que nos prières l'achèveront. Car c'est là, mes frères, la dette sacrée de la reconnaissance et de l'amour que nous devons payer à ces martyrs de la patrie.

« Athéniens, s'écriait Périclès en parlant des citoyens morts dans le combat, vous avez beau multiplier vos discours, vos inscriptions, vos épitaphes : avec toutes ces démonstrations vous ne paierez pas une goutte du sang généreux que vos enfants ont versé pour leur mère. » Il disait vrai sans doute, ce grand citoyen ; mais pour nous, chrétiens, il y a quelque chose de plus fécond que les larmes, de plus précieux que les honneurs, de plus pénétrant que le souvenir, c'est l'application des mérites du sacrifice de la croix par le sacrifice de l'autel. Unissez-vous donc de cœur et d'âme à ce grand acte de propitiation, afin d'élever votre reconnaissance à la hauteur de votre foi. Hélas ! pourquoi ne le dirais-je pas en terminant ? Nous eussions aimé que ce sang fût le dernier versé, et que d'autres deuils ne vissent pas s'ajouter à ces deuils, ni d'autres larmes à ces larmes ! Si quelque chose avait pu remplir d'amertume les derniers moments de ces nobles victimes, c'eût été la pensée que leur sacrifice ne parviendrait pas à fermer l'ère de nos malheurs. Mais puisque Dieu a permis qu'il en fût ainsi, puisque nous sommes réduits à voir le crime et la folie consommer l'œuvre de destruction que n'avaient pu achever des mains étrangères, réfugions-nous contre les humiliations et les tristesses de l'heure présente, dans le souvenir de ces morts pures comme la vertu, saintes comme la foi, fécondes comme le martyre ; de ces morts auxquelles ne se mêle aucune lutte dont on puisse rougir ; de ces morts qui resteront pour la France un titre d'honneur aux yeux des hommes et un mérite devant Dieu.

En exécution du décret en date du 23 janvier

1868, portant règlement de la pêche fluviale, la pêche de l'écrevisse et de tous les poissons autres que le saumon, la truite et l'ombre-chevalier, est interdite du 15 avril courant au 15 juin prochain dans tous les cours d'eau autres que les étangs privés ou réservoirs.

Est comprise dans cette interdiction la pêche de l'ombre commun, de l'anguille et de la lamproie, mais non celle des autres poissons qui vivent alternativement dans les eaux douces et les eaux salées.

Ces interdictions s'appliquent à tous les procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main.

Aux termes de l'article 4 du décret précité, quiconque, pendant la période de l'interdiction de la pêche, transportera ou débitera des poissons provenant des étangs et réservoirs, sera tenu de justifier de l'origine de ces poissons.

VILLE DE SAUMUR.

Liste électorale. — Révision.

Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur informe les électeurs, qu'aux termes de l'article 6 de la loi du 14 avril 1871 et de la circulaire de M. le Préfet du 17 dudit mois, la liste électorale sera déposée au secrétariat de la Mairie, depuis le 22 avril au matin jusqu'au 24 avril au soir, pour être communiquée à tout requérant.

Pendant le temps fixé ci-dessus, toutes les réclamations concernant la révision de la liste électorale seront reçues à la Mairie, pour être jugées conformément à la loi.

Passé le 24 avril au soir, aucune réclamation ne pourra être admise. L'administration municipale ne saurait donc trop insister auprès des électeurs pour qu'ils aient à s'assurer de leur inscription sur la liste.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 avril 1871.

Le Maire, BODIN.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODDET.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 20 avril, 10 h. 45 m.

Aucun événement militaire cette nuit. Le feu des insurgés a presque cessé. Deux pièces de canon leur ont été prises, mardi, à Asnières.

M. Thiers est triste et abattu, lui qui habituellement avait tant d'entrain dans la conversation ; il évite maintenant les entretiens avec les membres de l'Assemblée.

M. Ernest Picard a encore fait espérer hier à l'Assemblée, une flu prochaine de l'insurrection.

Les députés n'ont pas trop pris au sérieux l'espoir donné déjà plusieurs fois, et qui ne s'est pas réalisé.

Sept mille hommes de nouvelles troupes sont attendus jeudi à Versailles, le ministre de la guerre promet que d'ici à huit jours nous aurons 120,000 hommes avec lesquels une tentative serait faite pour une attaque de vive force contre Paris.

En attendant, on complète les moyens d'invasion.

M. Thiers a visité toutes nos positions du soir et est revenu à cinq heures, très-satisfait de tout ce qu'il avait vu.

Dans la Soirée du 19, le maire de Bordeaux a demandé au général Bisson de laisser à la garde nationale le soin de maintenir l'ordre dans la rue. Le général aurait, dit-on, déféré à cette demande.

Une dépêche de Grenoble annonce qu'un mouvement révolutionnaire tenté dans cette ville, le 16 avril, au soir, a été complètement réprimé. La troupe a fait bravement son devoir, et il y a eu plusieurs arrestations.

Pour les dernières nouvelles : P. GODDET.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.